



DISTRICT DE PROVENCE DE FOOTBALL

NOM DU CLUB :

POUVOIR

Assemblées Générales d'Été du samedi 26 juin 2021
(à retourner au District avant le vendredi 25 juin 2021 à 12h)

Je soussigné (nom et prénom) :

Président du club :

Donne pouvoir à (nom et prénom) :

Licence n°

Pour représenter notre club lors de l'ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER DU SAMEDI 26 JUIN 2021 par voie de visioconférence

CACHET DU CLUB

SIGNATURE DU PRESIDENT précédée de
l'inscription manuscrite « BON POUR POUVOIR »

IMPORTANT : En conformité de l'article 12.3 des Statuts, il est précisé que : « *Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.*

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 5 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente. »